

2. D'échanger des étudiants d'université diplômés et des universitaires de niveau post-doctoral qui poursuivront leurs études et feront des recherches dans les domaines des sciences pures et appliquées, des sciences sociales, des sciences humaines et des arts. On échangera chaque année de huit à vingt personnes de chaque pays pour une période de six à dix mois dans chaque cas, qui comprendra des cours de cinq semaines avant le début de l'année universitaire, pour améliorer leur compétence en anglais, en français ou en russe, pour un total de 80 mois-personnes. Du côté canadien, les participants jouiront de l'appui financier du ministère des Affaires extérieures. Il est convenu que les universitaires de niveau post-doctoral devront, en règle générale, avoir reçu leur doctorat ou leur diplôme de candidat des sciences, au maximum cinq ans avant de faire demande;

3. Chaque partie peut envoyer chaque année, à ses frais, un ou deux représentants dans le pays d'accueil pour qu'ils se familiarisent avec les conditions de vie et d'étude des participants aux échanges.